

D2026-26

VILLE DU PECQ

D E C I S I O N

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Contrat de cession du spectacle « casse-noisettes et le roi des souris » par la compagnie Magnitude Dix

Laurence BERNARD, Maire de la ville du Pecq,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L2122-1 et R2122-8,

Vu la délibération n° 22-2-6 du conseil municipal du 6 avril 2022 autorisant Mme le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée concernant les fournitures et/ou les services ainsi que des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée jusqu'à 500 000 € HT inclus concernant les travaux, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant le souhait de la ville d'organiser une représentation du spectacle pour l'action culturelle de ses médiathèques,

Vu le projet de contrat établi à cet effet,

D E C I D E

De signer avec l'entrepreneur Compagnie Magnitude dix, sis(e)35 rue de la Mailleraye 76600 Le Havre, un contrat pour : la cession et la représentation du spectacle « Casse-noisettes et le roi des souris » pour un montant total de 850 € net.

De préciser que la date de la prestation est fixée au 18/04/2026 à 15h30 au pôle Wilson.

D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal

Le Pecq, le 17/02/2026



Le Maire

Laurence BERNARD

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20260217-D2026-26-AR
Date de réception préfecture : 23/02/2026